



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AISNE

## Liste des pièces à joindre à la demande d'agrément de garde particulier

- ✓ Imprimé « Commission de garde particulier » ;
- ✓ Copie de la carte d'identité du garde particulier ;
- ✓ Imprimé « Attestation sur l'honneur du commissionné sur sa compatibilité pour exercer les fonctions de garde particulier » ;
- ✓ Copie de l'arrêté préfectoral reconnaissant les aptitudes techniques du garde particulier ;
- ✓ Imprimé « Liste des parcelles cadastrales objet du commissionnement » ;
- ✓ Documents attestant de vos droits de propriété ou d'usage sur le territoire que le garde particulier sera chargé de surveiller (titre de propriété, matrice cadastral, bail, contrat, attestation écrite du propriétaire ayant cédé ses droits, etc...). Dans le cas des droits détenus par accord oral, fournir une attestation sur l'honneur signée obligatoirement par le cédant (celui qui cède ses droits) et, si possible, par le preneur (le commettant qui demande l'agrément).
- ✓ Carte IGN ou plan cadastral permettant la localisation de vos droits (contourner les limites du territoire concerné avec un stylo de couleur) ;
- ✓ Copie du permis de chasser dans le cas où le garde particulier sera chargé de constater les infractions relatives à la police de la chasse ;
- ✓ Carte d'agrément comportant la photo du garde particulier, la signature du commettant et du garde particulier (le titulaire) ;
- ✓ Le cas échéant, copie des agréments antérieurs ;
- ✓ Le cas échéant, copie des statuts ou du PV de l'assemblée générale mentionnant le représentant de la société ou de l'association ainsi que la composition du bureau.